

Bulletin d'histoire politique

Geneviève Mathieu : Qui est Québécois ? Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation, Montréal, VLB Éditeur, 2001

Jacques Beauchemin



Volume 11, Number 1, Fall 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060584ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060584ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beauchemin, J. (2002). Review of [Geneviève Mathieu : Qui est Québécois ? Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation, Montréal, VLB Éditeur, 2001]. *Bulletin d'histoire politique*, 11(1), 161–164.
<https://doi.org/10.7202/1060584ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Geneviève Mathieu:
*Qui est Québécois? Synthèse du débat
 sur la redéfinition de la nation,*
 Montréal, VLB Éditeur, 2001.

Geneviève Mathieu propose dans *Qui est québécois* une excellente synthèse du débat entourant ce qu'elle appelle la redéfinition de la nation. Cette initiative est heureuse si l'on considère le fait que le débat portant sur la question nationale québécoise s'est passablement compliqué depuis quelques années. Il faut, en outre, célébrer cette tentative qui consiste à lancer des passerelles entre la culture savante, comme le dirait Fernand Dumont, et un certain sens commun autour de cette question. La qualité de la synthèse est remarquable. Même si l'auteure admet d'entrée de jeu qu'elle n'a pas pu rendre compte de l'ensemble des contributions au débat, il faut reconnaître que la diversité des auteurs qu'elle a conviés lui permet de proposer un tour d'horizon significatif.

Le nationalisme québécois des années soixante s'est employé à la définition de l'identité culturelle du collectif canadien-français qui se redécouvrait alors sous la figure du Québécois. Une fois démontré le caractère dominé de cette culture, sa sujétion coloniale et la nécessité de la libérer, il aura fallu aussi dessiner les contours du projet politique susceptible de rompre les liens de dépendance dont on découvrait les multiples ramifications. Il s'agissait alors de montrer la consistance du sujet politique québécois afin de mieux l'opposer à son « autre », l'Anglais ou encore le Canadien. L'analyse de la question du Québec s'est déplacée depuis. Pour l'essentiel, on peut dire que l'analyse de la question nationale porte maintenant sur la définition de la communauté politique québécoise et du type de citoyenneté qui devrait y correspondre. La lecture du nationalisme et du projet souverainiste que proposent les principaux intervenants à ce débat ont en effet en commun de moins chercher à imaginer

les relations d'un éventuel Québec souverain avec le Canada que d'interroger l'être-ensemble québécois du point de vue de son identité politique. Cela, Geneviève Mathieu le montre fort bien en posant d'entrée de jeu la synthèse qu'elle propose dans la perspective de la recomposition du sujet politique québécois dont elle prétend, à la suite de plusieurs, qu'il est maintenant fragmenté et donc assez peu susceptible d'engendrer le même nationalisme que celui qui a caractérisé les années soixante et soixante-dix.

Cet essai inscrit donc les thèses qu'il examine dans la tension entre un certain communautarisme franco-québécois, aux yeux duquel des éléments de la culture et de la mémoire francophone doivent être préservés, et des conceptions de la citoyenneté et de la communauté politique dans la perspective desquelles prime d'abord le respect des minorités à l'aune des droits fondamentaux. L'auteure n'attache pas pour autant son analyse à la fameuse dichotomie nation ethnique et civique, mais voit clairement que le problème québécois est bien celui de l'arrimage entre des volontés politiques qui ne relèvent pas de la même philosophie politique. En d'autres termes, elle tente de voir de quelle manière il serait possible de concilier un affirmationisme politique se réclamant de la culture et une volonté d'inclusion des acteurs sociaux fondée sur les principes de la citoyenneté libérale.

La définition célèbre de Fernand Dumont portant sur la « nation culturelle » sert de point de départ à la présentation des diverses positions en même temps que de repoussoir. En s'appuyant sur un certain nombre d'auteurs (Leydet, Seymour, Bouchard et Létourneau entre autres), l'auteure montre que la définition de la nation qui fait d'elle une réalité d'abord culturelle est incapable de relever le défi de la pluralité et débouche sur une impasse politique. Elle aperçoit clairement toutefois que la dimension culturelle et mémorielle de la nation, à laquelle tenait Dumont et que ses successeurs trouvent maintenant encombrante, ne pourra être congédiée facilement. C'est la raison pour laquelle elle examine les diverses contributions sous l'angle du traitement que réserve chacune d'elles aux aspects « ethniques » de la définition de la nation. L'enjeu fondamental de ce débat réside alors dans la détermination du degré d'« ethnicité » acceptable du point de vue d'une redéfinition civique de la nation, ce que Geneviève Mathieu place sous la notion « densité culturelle » (p. 126), notion qu'elle va utiliser pour classer pragmatiquement les diverses positions qu'elle aura examinées. Il s'agira ensuite de dégager les relations que tissent les divers auteurs étudiés entre nationalité et citoyenneté, afin de voir en quoi ils se rapprochent ou s'écartent de la distinction dumontienne entre nation et communauté politique.

Le chapitre deux situe ainsi l'enjeu des tentatives actuelles. Il s'agira pour le nationalisme québécois de relever le défi de la pluralité. Geneviève Mathieu va alors se consacrer à l'analyse des diverses interprétations de ce

qu'il conviendrait de conserver du communautarisme francophone, qu'elle associe de manière un peu trop réductrice à la question de l'ethnicité, en regard de l'ouverture au pluralisme dont la plupart des auteurs font aujourd'hui leur porte-étendard.

La discussion menée dans le chapitre trois autour des modalités de la reconstruction du sujet politique vise à montrer les enjeux que soulève l'éclatement du sujet politique unitaire et l'affirmation de ce que l'on pourrait appeler un sujet politique fragmenté. On examine ici, entre autres, les propositions issues du patriotisme constitutionnel tel que les a formulées Claude Bariteau dans le cadre québécois.

Michel Seymour et Gérard Bouchard voient chacun un chapitre entier consacré à leurs travaux. Il faut supposer que l'auteure reconnaît dans ces contributions deux positions exemplaires de la propension toute contemporaine à vouloir conjuguer nationalisme et diversité. L'intuition paraît en effet assez juste. Le travail de Seymour, bien qu'il cherche à s'en démarquer, n'a pas complètement rompu avec la perspective dumontienne, en cela qu'il pose en son centre l'incontournable réalité culturelle et identitaire de la majorité francophone dans la redéfinition de la nation. Certes, la position de Seymour s'écarte ensuite passablement de celle de Dumont dans le fait de proposer une redéfinition de la nation québécoise dans laquelle seraient incluses avec la majorité francophone, la minorité nationale anglo-québécoise et les minorités issues de l'immigration, mais Geneviève Mathieu a sans doute raison de voir à l'œuvre chez Seymour un certain affirmationisme francophone.

La thèse de la nation « sociopolitique » qu'a défendue Michel Seymour ne retient toutefois pas l'attention de l'auteure qui la congédie en raison de son caractère « scholastique » et du « formalisme théorique » dont elle se soutiendrait. Le jugement paraît ici un peu sévère dans la mesure où une semblable critique pourrait être adressée à la plupart des travaux contemporains portant sur le Québec. L'auteur reproche, par ailleurs, à Seymour de vouloir associer « de force » les anglo-québécois à la nation québécoise et de le faire en invoquant leur devoir « moral » d'y adhérer. Cette position, peut-être un peu trop volontariste, ne devrait pas faire oublier que l'auteur de *La nation en question* et l'un des seuls à soulever en termes d'éthique politique la question de l'adhésion à la nation. Il me semble que l'on pas épuisé la portée de cette idée.

La thèse qu'a soutenue Gérard Bouchard dans *La nation québécoise au passé et au futur* obtient la faveur de l'auteure. Préoccupée d'ouverture à la pluralité, la proposition de Bouchard lui semble la plus pertinente, cela dans la mesure où, dans le cadre de cette thèse, le coefficient d'ethnicité, pour reprendre le mot de Bouchard lui-même, est réduit en même temps que le projet ne renoncerait pas à certains éléments de la culture francophone. La

posture post-dumontienne qu'adopte Geneviève Mathieu la conduit tout naturellement à adhérer au projet d'élargissement du cercle de la nation auquel Gérard Bouchard nous a convié. En même temps, l'auteure n'est pas insensible à la dimension culturelle sur laquelle Dumont fonde sa définition de la nation et dont Bouchard se méfie. Elle voit bien qu'elle constitue une composante essentielle de toutes les tentatives de redéfinition de la nation. C'est la raison pour laquelle elle invite Bouchard à préciser en quoi l'idée de francophonie aurait besoin du cadre national que lui procurerait la souveraineté du Québec pour s'épanouir. Ce que Geneviève Mathieu subodore, c'est peut-être que le projet d'élargissement du cercle de la nation qu'a proposé Gérard Bouchard dans l'espace nouveau d'une « francophonie nord-américaine » fait de la souveraineté un paradoxe sauf à reconnaître que la mémoire francophone appelle à travers lui bien plus que la pérennité de la langue française.

Les travaux de Jocelyn Létourneau lui semblent intéressants justement parce qu'ils constituent une critique de la démarche de Bouchard. Comme lui, elle estime que le concept de nation constitue un opérateur politique voué à la mobilisation des acteurs sociaux. La nation n'est pas ainsi un concept analytique mais pratique, autrement dit « il est destiné à l'action politique » (p. 121). Elle conçoit d'ailleurs « l'acte de définir la nation québécoise comme un exercice visant à soutenir un projet politique » (p. 120). Elle ne partage cependant pas l'avis du professeur de l'Université Laval et se demande si les appels de Létourneau à ne pas forcer l'histoire et à accepter « l'ambivalence d'êtres » des Québécois ne constitue pas simplement la reconduction du statu quo constitutionnel canadien.

Cette synthèse du débat est donc fort bien réussie. Elle permettra à un public informé, mais non spécialiste, de se retrouver dans les méandres d'une discussion dont les protagonistes sont nombreux et apparemment assez éloignés les uns des autres. Le travail de Geneviève Mathieu révèle au contraire que ces travaux sont en réalité polarisés dans la mesure où tous se donnent en effet pour objectif l'articulation de ce que l'on pourrait appeler les dimensions mémorielle et citoyenne à l'intérieur du nationalisme québécois contemporain. Ce n'est pas le moindre mérite de cette synthèse que d'avoir débusqué aussi clairement cette détermination souterraine du débat.

JACQUES BEAUCHEMIN
*Département de sociologie
Université du Québec à Montréal*